

Les défis de la protection des tortues marines



Julien Wrckel

Tortue verte (*Chelonia mydas*) se nourrissant sur l'herbier

Le troisième colloque du Groupe tortues marines France (GTMF) a eu lieu mi-novembre à l'aquarium de La Rochelle. La préservation des espèces est en marche.

La France accueille six des sept espèces existantes de tortues marines. « Nous avons des sites de ponte d'importance internationale. C'est pour cela que l'État français a mis en place des plans nationaux d'action en Guyane, aux Antilles françaises ou dans l'océan Indien », souligne Françoise Claro, coordinatrice du Groupe tortues marines France à l'UMS Patri Nat (Unité mixte de service Patrimoine Naturel) (AFB-CNRS-MNHN). Ces plans permettent à la fois de faire l'état des lieux des connaissances et des actions de

conservation. « Ils s'accompagnent d'actions coordonnées au niveau international, précise-t-elle. Il est important de travailler à cette échelle : les tortues sont des espèces migratrices qui ne restent pas que sur le territoire français ».

Il est aujourd'hui extrêmement difficile d'évaluer les effectifs des populations : les tortues passent leur temps en mer et ne se rendent sur la côte que pour pondre. La dégradation des plages de ponte, qu'elle soit d'origine humaine ou naturelle, et celle du milieu marin où les tortues se nourrissent, les mettent en péril. Les déchets plastiques, ingérés par les tortues, sont un vrai fléau. La menace vient aussi de la pêche. « De ce côté, les choses s'améliorent, souligne Françoise Claro. Travailler main dans la main avec les pêcheurs permet de trouver des solutions, comme en Guyane. Avec le comité régional des pêches, l'Ifremer et WWF, un chalut qui réduit les prises accessoires lors de la pêche à la crevette a été mis au point ». Des solutions pour protéger l'espèce contre les déchets

de la pêche, comme les « filets fantômes » qui continuent de pêcher, sont en développement.

« À Mayotte, nous avons 4 000 pontes de tortues vertes par an, mais nous dénombrons également quatre cents actes de braconnage, note Marc-Henri Duffaud, chargé de mission « Espèces et habitats marins » des parcs marins de Mayotte et des Glorieuses. Ce sont des actes réguliers et intenses, difficiles à enrayer : nous avons plus de 150 plages à surveiller ». Un réseau d'alerte existe et des actions de sensibilisation sont menées, dans un contexte social local difficile, où la viande de tortue permet d'améliorer l'ordinaire. « Toutes les administrations luttent contre ce phénomène, constate-t-il, mais c'est une nécessité. À Maurice ou La Réunion, les pontes n'ont plus rien à voir avec ce qu'elles étaient. Dans l'océan Indien, Mayotte est donc un des derniers refuges avec les Îles Éparses. Dans les autres océans, les équipes de l'AFB sont également mobilisées contre le braconnage. »

Restaurer sans jouer aux apprentis sorciers

Vingt-cinq mille pneus, immergés dans les années quatre-vingt dans le site Natura 2000 « Baie et cap d'Antibes - Îles du Lérins », ont commencé à être remontés. L'opération interroge sur les capacités de l'homme à réhabiliter ou restaurer le milieu marin.

« Cette opération de remontée des pneus montre à quel point nous sommes démunis quant aux solutions de compensation et d'ingénierie écologique. » Anne Nicolas, cheffe du service protection et usages du milieu marin au sein de l'AFB, sait qu'aujourd'hui, l'approche face à la restauration du milieu se doit d'être différente. L'accent est mis sur la doctrine « éviter-réduire-compenser », dans le nouveau Plan biodiversité mis en place par le gouvernement. Elle s'applique à tous les projets.

« Nous avons une approche par écosystème. On s'intéresse à des espèces, des habitats, mais aussi à des fonctionnalités. L'idée est de prendre en compte le milieu dans sa globalité. »

Il faut protéger et réhabiliter des espaces comme les mangroves, qui abritent les côtes des phénomènes climatiques les plus dévastateurs et sont la nurserie d'importantes populations de poissons pêchés en mer. « Ce sont des écosystèmes qui s'installent rapidement quand les conditions sont favorables », explique Alain Brondeau, délégué outre-mer au Conservatoire du littoral. Bloquée par des routes ou des aménagements, la mangrove meurt. « La première chose à faire, c'est restaurer le fonctionnement hydraulique et observer, souligne-t-il. Après, on peut, si nécessaire, donner un petit coup de pouce avec des plantations. »

L'impact du milieu sur le développement et le maintien d'une espèce est capital. Dans la rade de Brest,



Par 30 mètres de fond, les plongeurs professionnels préparent les pneus pour leur remontée en surface.

la coquille Saint-Jacques s'est effondrée. On est passé de deux mille cinq cents tonnes de coquilles pêchées à moins de trente tonnes à la fin des années 70. Un programme de recherche a permis de créer la première écloserie de coquilles Saint-Jacques. Un système de soutien au stock assure un minimum de pêche de 3 à 400 tonnes par campagne et participe au repeuplement.

Qualité de l'eau

Le gisement n'a jamais retrouvé sa taille initiale. « Au niveau de l'habitat, de la qualité de l'eau, tout a extrêmement changé, pointe Florian Breton, directeur de la coopérative maritime L'Écloserie du Tinduff. Il y a des territoires où il y avait des coquilles,

et où il ne peut plus y en avoir aujourd'hui. Sans reconquête de la qualité de l'eau, on n'aura jamais les quantités des années 1950 ou 1960. »

À Tahiti, ce sont les bénitiers, bivalves emblématiques, qui ont été réintroduits cette année, grâce à un partenariat entre la Direction des ressources marines et minières de Polynésie et l'AFB. Mille cinquante bénitiers, élevés dans l'île la plus extrême des Tuamotu, ont été transportés en avion pour être installés dans une zone de pêche réglementée sur un récif propice à leur accueil et surveillance. « C'est un travail qui a été mené en concertation avec la population, souligne Pascale Salaün, représentante de l'AFB en Polynésie. Tout le monde devait adhérer au projet, c'était le gage de sa réussite. Sans braconnage, le but, c'est d'espérer un réensemencement naturel et le retour du bénitier. »

3 questions à...



Sylvain Pioch

Maître de conférences en géographie et aménagement des mers à l'Université de Montpellier. Ingénieur écologue.

“ Savoir renoncer à détruire

La restauration écologique est-elle aujourd'hui une science mature ?

Aujourd'hui, on sait agir sur une partie des écosystèmes les mieux étudiés, mais il reste quand même un grand champ de développement et de recherche à explorer. Par exemple, on ne sait pas restaurer les herbiers de posidonies de manière satisfaisante. Il est aujourd'hui impossible de restaurer un écosystème à 100 %. La montée en puissance du génie écologique n'est pas une excuse pour détruire des écosystèmes difficiles à rétablir. Il faudrait que l'on soit capable de renoncer à leur destruction.

Quel est l'intérêt de créer des récifs artificiels ?

Le récif n'est pas la solution à tous les problèmes. Ça peut-être une bonne réponse à certaines problématiques, comme la destruction d'habitats de substrat dur, restaurer des habitats fonctionnels pour des espèces sous pression. On sait faire cela pour des langoustes ou le loup par exemple. Mais les récifs doivent être posés avec un objectif précis, un contrôle des objectifs et un suivi. Si ces trois éléments ne sont pas présents, il est difficile que cela fonctionne.

Le repeuplement d'espèces, ça marche ?

Il y a de vraies réussites, comme celle de la coquille Saint Jacques en baie de Saint-Brieuc. Il y a eu un énorme effort de discussion entre les pêcheurs professionnels et les scientifiques, avec une gestion adaptative. C'est l'exemple parfait de ce qu'il faut faire. Mais si on ne diminue pas les pressions qui mènent à l'affaiblissement des espèces, que ce soit par la surpêche, la pollution ou la destruction de l'habitat, tout effort de réparation est un gaspillage d'énergie, d'argent et, pire, de confiance dans nos capacités à maintenir la vie autour de nous.

Faut-il casser les digues ?

Peut-on éternellement gagner sur la mer et contre les vagues ? La tempête Xynthia a montré de manière dramatique que les zones poldérisées peuvent être éminemment fragiles. Mais il existe des pistes de réflexion.

Il n'y a quasiment pas d'exemple de dépoldérisation volontaire en France. « Pour les populations concernées, il y a une connotation négative, souligne Patrick Bazin, directeur de la gestion patrimoniale au Conservatoire du littoral. On a « toujours » gagné sur la mer, et perdre ce qu'on a gagné, ce n'est pas envisageable. »

En France métropolitaine, 700 000 hectares de surface littorale sont situés en dessous du niveau des plus hautes mers, de la plaine flamande à la plaine maritime picarde, du Marais breton au Marais poitevin charentais, de la Camargue aux lagunes languedociennes... « Au début du Moyen Âge, tous ces endroits étaient dans l'eau. On a continué à assécher les terres jusque dans les années soixante-dix, explique Patrick Bazin. Aujourd'hui, ce sont des secteurs très exposés aux événements, comme on a pu le voir à la Faute-sur-Mer où vingt-neuf personnes sont mortes à l'intérieur d'un polder loti, pendant la tempête Xynthia. »

Équilibre à trouver

Les zones littorales sont très convoitées par une population qui souhaite s'établir près des côtes. Les terres agricoles installées sur des polders sont également très productives. « Le bilan global n'est pas satisfaisant si on parle d'évaluation globale de l'aménagement du territoire, analyse Patrick Bazin. Le

secteur de la production agricole y est effectivement très performant, mais au prix de dépenses publiques de défense contre la mer très importantes. » Avec la hausse prévisible du niveau de la mer en lien avec le réchauffement climatique, il faut aujourd'hui anticiper les adaptations nécessaires. « Il faudra faire la part des choses, prévient-il. Évaluer l'impact économique et le bénéfice de reconnecter certains de ces polders à la mer. Il y a un équilibre à trouver et des fonctionnalités à redonner à ces milieux-là. Il faudra proposer des solutions foncières et socio-économiques. Plus grande est la surface concernée, plus compliqué il sera de la compenser. »

La dépoldérisation a un impact significatif et rapide sur l'environnement. Dans l'estuaire de la Gironde, l'île Nouvelle, une île de trois cents hectares, en est aujourd'hui l'un des laboratoires les plus intéressants. Certaines digues, brisées par Xynthia, n'ont pas été réparées sur une partie de l'île. Sur deux autres zones, les terres qui appartiennent au Conservatoire du littoral et qui sont gérées par le département de la Gironde, ont été sciemment reconnectées à l'estuaire. « La nature a un peu forcé notre timing, reconnaît Sébastien Fourcade, responsable de l'aménagement et de la gestion des espaces naturels sensibles au département. Notre souhait est de passer d'une zone de friche agricole à une zone humide, de libérer des espaces plutôt que d'ériger des murs. » L'eau pénètre aussi par deux écluses dans un chevelu de canaux, de fossés créés par l'homme. « C'est un succès, au vu des suivis scientifiques. La restauration d'habitats remarquables permet d'accueillir une flore et une faune diversifiées. Le mouvement de transformation est très rapide, ce qui montre qu'il y a une forme de résilience de la nature », souligne Sébastien Fourcade. Exemple de cette reconquête : la spatule blanche s'y est reproduite pour la première fois en Gironde.



Île Nouvelle, propriété du Conservatoire du littoral, dans l'estuaire de la Gironde.



Forum « Biodiversité et économie »

La 2^e édition de ce forum est organisée par l'Agence française pour la biodiversité les 17 et 18 décembre prochains, au Palais d'Iéna à Paris. Il est destiné aux acteurs économiques afin qu'ils contribuent à la préservation et la restauration de la biodiversité. 400 personnes sont attendues chaque jour. Inscription sur : www.afbiodiversite.fr

4^e édition

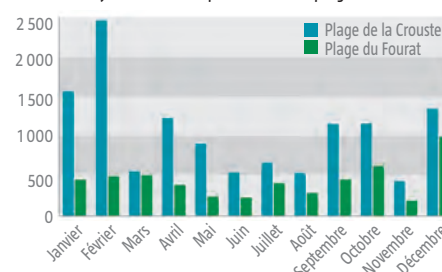
du colloque national des aires marines protégées, du 21 au 23 octobre 2019, à Biarritz. Il réunira autour de 500 participants de la sphère des aires marines protégées (gestionnaires, scientifiques, services de l'État, socioprofessionnels et usagers de loisirs, ONG...). Un appel à contribution sera lancé au premier trimestre 2019.

AFB-ONCFS

C'est Pierre Dubreuil, directeur délégué du Muséum national d'histoire naturelle qui a été désigné pour conduire le regroupement AFB-ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage). Le nouvel établissement public reprendra l'ensemble des missions des deux organismes pour mieux répondre aux défis posés par l'érosion de la biodiversité, y compris marine.

Bilan du ramassage de déchets Parc marin du Golfe du Lion

Nombre moyen de déchets pour 100 m de plage en 2016-2017

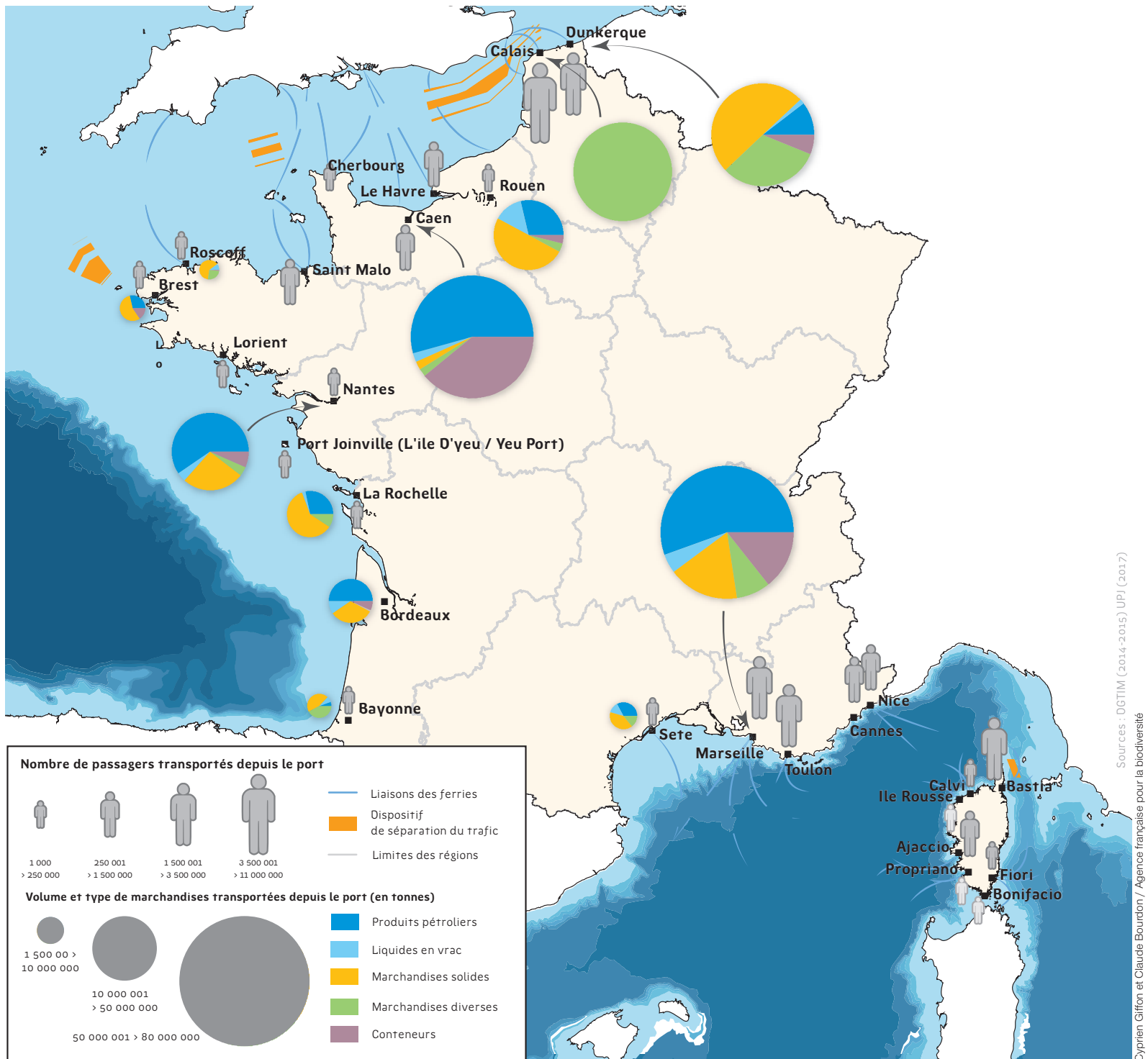


Les chiffres du transport maritime français

L'activité des ports français a retrouvé son niveau d'avant la crise de 2008. En 2017, selon l'Union des ports de France (UPF), 364 millions de tonnes de marchandises sont passées par les ports français de métropole et des outre-mer. Cette croissance est tirée par le développement du trafic de conteneurs, même si la part française dans ce trafic reste faible comparée à celle de ses voisins nord européens. 90 % du trafic de marchandise est effectué par les sept grands ports maritimes

métropolitains (Marseille, Le Havre, Dunkerque, Nantes, Rouen, La Rochelle, Bordeaux) ainsi que par le port de Calais. La part du transport de passagers est très importante, même si un peu en baisse en 2017 : plus de 30 millions de personnes ont transité par les ports français (outre-mer inclus) dont la moitié, 15,9 millions en Manche et mer du Nord et 11,9 millions en Méditerranée. La part des passagers hors croisières représente 85 % du total mais le nombre de passagers de

croisières a triplé depuis le début des années 2000. Cette croissance globale des ports français s'accompagne d'exigences plus importantes en matière de prise en compte de l'environnement. Des directives européennes imposent la réduction des teneurs en soufre des carburants maritimes ainsi que le déploiement d'infrastructures pour carburants alternatifs. La Loi sur la biodiversité d'août 2016 met en œuvre la convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast.



www.afbiodiversite.fr - www.aires-marines.fr

Directeur de la publication : Christophe Aubel – Rédactrice en chef : Agnès Poiret – Rédacteur : Pierre-Baptiste Vanzini – Ont participé à ce numéro : Claude Bourdon, Julie Gourvès, Benjamin Guichard, Diane Vaschlade – Agence française pour la biodiversité : 16, quai de la Douane - CS 42932 / 29 229 Brest cedex 2